

—Vrai ? s'écria joyeusement Emile. C'est d'elle qu'il s'agit ?

—Diable ! ricana l'avocat. Il paraît que je n'ai pas eu la main trop malheureuse. Alors nous avons de grandes chances pour nous entendre.

Emile était ébloui. Non seulement Antoinette lui plaisait au-delà de toute expression, mais il n'ignorait pas que Morinval était riche. C'était donc un mariage à son goût qui se présentait, en même temps qu'un magnifique avenir. Or, il était loin de s'attendre à pareille surprise.

—Alors, je continue, fit Morinval en souriant. Sans lui dire précisément à qui je la destinais, j'ai déjà sondé Antoinette, et je crois qu'elle a deviné que c'était de vous qu'il s'agissait. Je donnerai donc à ma fille une dot égale à votre avoir, et vous serez à la tête de deux cent mille francs le jour où vous aurez signé le contrat.

Emile ne put réprimer un geste de stupéfaction.

—Attendez, je n'ai pas fini, poursuivit Morinval. Sur ces deux cent mille francs, M. Lermineux, que j'ai confessé, consent à ne prendre que cent cinquante mille francs en vous vendant sa maison. Ainsi, comme je me charge de tous les frais qu'occasionnera le mariage, il vous restera cinquante mille francs espèces pour faire face aux besoins de la maison. Quant à l'autre moitié du prix de vente, il serait payable en dix ans et productif d'intérêts à cinq pour cent.

A ces mots, il se renversa dans son fauteuil, se croisa les bras, et regarda Emile en souriant avec finesse.

—Qu'en dites-vous ? demanda-t-il en homme qui, de longue date, a préparé son triomphe.

—Je dis... balbutia Emile, que je suis émerveillé... confondu ! J'espérais si peu un dénouement semblable qu'en vérité... Je m'imagine que je rêve.

—Vous ne rêvez pas du tout, mon ami, interrompit l'avocat. Dimanche on publiera les premiers bans et, vers le milieu de la semaine prochaine, j'aurai terminé en votre nom avec Lermineux ; vous n'aurez plus qu'à signer. Est-ce convenu ?

—Certainement, mon cher monsieur ; mais réellement...

—Allons, touchez là, fit Morinval en lui tendant la main. Vous venez à la campagne avec nous aujourd'hui, vous prenez le bras d'Antoinette, et... le reste vous regarde.

Emile avait perdu la tête. Il considérait son futur beau-père avec une stupéfaction profonde. Cependant il se remit peu à peu et son visage s'épanouit pour la première fois depuis longtemps d'une joie réelle.

Il fut fait ainsi que l'avait combiné Morinval. Antoinette devint madame Desarceaux, et la maison Lermineux passa entre les mains de son successeur.

Vingt ans se passèrent au sein de la plus parfaite quiétude. La maison Desarceaux prospérait de plus en plus. Emile avait non seulement payé son prédécesseur, mais il avait mis de côté une somme de cent cinquante mille francs. Il avait un fils, Raphaël, auquel il avait fait donner la plus brillante éducation, et à qui semblait réservé le plus brillant avenir.

Un seul nuage avait glissé dans cette vie calme et honnête. Lorsque le baron de Savenay avait réclamé aux Morinval les quatre cent mille francs qu'il leur avait confiés, il était venu se plaindre à Desarceaux de la mauvaise foi de son beau-père et de son beau-frère.

Desarceaux avait pris fait et cause pour son ami Hector, et avait insisté auprès de Morinval père et fils, en termes si formels, qu'une rupture de toutes relations en devint la conséquence inévitable.

Il recueillit amèrement le fruit de cette malencontreuse intervention. Lorsque mourut Morinval père, on fut fort étonné de ne trouver dans sa caisse que dix ou douze mille francs en argent, et une trentaine de mille francs de valeurs tellement dépréciées qu'elles ne représentaient plus guère que le dixième du capital primitif.

—Au moins, pensait-on, il reste l'hôtel que Morinval s'est fait construire.

Pas du tout ! Cet hôtel était grevé d'hypothèques absor-

bant et au-delà le prix de l'immeuble. Ainsi, d'une fortune que chacun évaluait à un million, pour le moins, on ne trouvait rien ou presque rien !

Morinval avait-il mangé cette fortune ? C'était possible ; mais où ? comment ?

Tout le monde savait à la suite de quel dissentiment la rupture avait éclaté entre Morinval et Desarceaux. Aussi l'on supposa que Morinval père, afin de punir sa fille et son gendre d'avoir pris parti contre lui, avait réalisé tout son avoir et l'avait fait passer peu à peu entre les mains de son fils Alfred.

Antoinette fut donc absolument frustrée du patrimoine auquel elle avait droit. Comme on le voit, l'amitié d'Hector de Savenay coûtait vingt-cinq mille francs de rente à Emile Desarceaux.

C'était cher. Cependant Antoinette et Emile se refusèrent à tenter la moindre action contre Alfred Morinval.

D'ailleurs, une magnifique affaire se présentait.

Desarceaux était en relations avec un des plus gros banquiers de la capitale. C'était chez lui qu'il escomptait depuis vingt ans son papier, quand il avait des échéances un peu chargées.

Un jour ce banquier, que nous appellerons M. Garneray, fit appeler M. Desarceaux dans son cabinet.

—Mon cher ami, dit-il, j'ai une affaire superbe dans les mains, j'ai songé à vous.

—Je vous remercie ; de quoi s'agit-il ?

—Je viens d'acheter les forges de X...

Le négociant, qui depuis vingt-six ans était dans le commerce des fers, connaissait trop bien ces forges pour ne pas apprécier leur importance.

—Diable ! fit-il gravement. C'est une bien grosse responsabilité pour un banquier !

—Mais aussi quinze cent mille francs, mon cher, c'est pour rien !

—En effet, c'est une bonne affaire, si vous avez un directeur intelligent...

—Je ne l'ai pas encore, mais je ne désespère pas d'en trouver un sous peu de jours, dit le banquier en souriant. Tenez, ajouta-t-il en tendant à Desarceaux une feuille de papier, voici la liste des personnes qui ont fait cette acquisition de concert avec moi.

Le négociant y jeta les yeux et lut cinq ou six noms d'une honorabilité bien connue.

A leur tête, la maison Garneray figurait pour trois cent mille francs. La lecture de cette liste produisit sur lui une impression visiblement favorable.

Le banquier, qui ne le perdait pas de vue s'en aperçut.

—Vous avez dû remarquer, poursuivit-il, que de tous ces noms pas un seul n'est en état de diriger une exploitation de cette importance.

—Je le crois bien, les forges de X... sont peut-être les plus considérables après celles du Creuzot ! fit Desarceaux.

—Aussi, continua le banquier, nous avons songé à choisir un directeur intelligent, présentant des garanties sérieuses, et surtout connaissant parfaitement ce genre d'industrie. Nous lui donnerions, outre le logement, un traitement fixe de trente mille francs par an...

—Ça les vaut bien, fit le négociant.

—En outre, comme nous désirons que ce directeur s'attelle consciencieusement à cette besogne, nous avons cru devoir exiger de lui qu'il verse une somme de deux cent mille francs, qui augmentera d'autant l'apport social. Il touchera donc sa part du dividende au prorata de ce qu'il aura versé, en dehors des appointements fixe, qu'il prélèvera.

—De sorte que, si le dividende est de dix ou quinze pour cent, il aura droit à vingt ou trente mille francs par an dans les bénéfices ! fit Desarceaux séduit par cette proposition.

—C'est bien cela, répondit Garneray. Eh bien ! comprenez-vous ?

—Parfaitement.

—Et vous acceptez ?